



# 67th IFLA Council and General Conference

## August 16-25, 2001

---

**Code Number:** 084-168-F  
**Division Number:** VI  
**Professional Group:** Preservation and Conservation  
**Joint Meeting with:** Information Technology  
**Meeting Number:** 168  
**Simultaneous Interpretation:** -

### De la préservation des documents, en tant que contenus et artefacts

#### Stephen G. Nichols

Romance Languages Department, Johns Hopkins University  
Chair; Task force on the Artifact in Library Collections  
Baltimore, USA  
E-mail: [stephen.nichols@jhu.edu](mailto:stephen.nichols@jhu.edu)

---

#### 1. L'impératif de préservation

" L'explosion de l'information " déclenchée par les technologies numériques a favorisé l'émergence d'une conscience de plus en plus aiguë de l'énorme masse d'information aujourd'hui disponible sous différentes formes, des supports papier traditionnels aux plus récents, films, mémoires optiques et magnétiques. Actuellement, 2 billions de gigabites d'informations nouvelles sont produits chaque année dans le monde soit approximativement 250 mégabites pour chaque habitant de notre planète (Berkeley, 2000). Les institutions chargées de collecter, stocker, préserver et rendre accessible les informations enregistrées sur ces supports tentent de s'adapter au rythme de croissance de la production d'informations même si leur mission se cantonne à la collecte d'une partie seulement de ce qui est publié et d'une portion encore plus réduite de ce qui est produit et diffusé sans pour autant être publié.

Bien que l'afflux d'information ne soit pas un problème récent, l'introduction des technologies numériques sur les campus et dans les bibliothèques de recherche a modifié fondamentalement la carte documentaire, bouleversant profondément les voies qui se présentent aux universitaires comme à leurs étudiants. La création et la diffusion de ressources électroniques engendrent de nouveaux modèles de service et de communication, tel que l'accès sur licence et non plus la possession pure et simple des documents de référence les plus essentiels. Les facultés de métamorphose inhérentes aux documents électroniques redéfinissent ce qui constitue un texte – les fascicules numérisés d'un titre de journal ancien constituent-ils un ensemble d'articles ou une base de données à forte valeur ajoutée ? La conversion des textes en hypertextes favorise, quant à elle, l'essor des recherches interdisciplinaires, dès lors qu'un chercheur spécialiste d'un domaine peut trouver, de manière aussi fortuite qu'heureuse des ressources normalement réservées (sous leur forme imprimée) aux spécialistes d'un autre domaine.

Ces tendances s'accompagnent d'une autre série d'évolutions qui peuvent sembler à première vue paradoxales.

Ainsi, les universitaires accordent une attention de plus en plus soutenue aux originaux, aux matériaux sources, avant toute reproduction. La polémique gagne même le terrain public à chaque découverte de pertes irrémédiables dans les bibliothèques ou les archives. Alors que la communauté savante réclame des soins de plus en plus assidus pour un nombre de plus en plus important de documents candidats à la préservation à long terme, le budget affecté dans les bibliothèques aux tâches de conservation est fort loin de suivre ces revendications. Les bibliothèques se sont vues assignées – de manière d'autant plus pernicieuse qu'implicite – des missions de préservation sans attribution des moyens financiers correspondants. Les institutions académiques ont appris à leurs dépens les coûts énormes d'aménagements effectués " à l'économie " et du report indéfini des besoins en maintenance des bâtiments. Ce n'est pas jouer les Cassandra que de craindre que nous contractions en ce moment des dettes similaires pour le futur en différant sans cesse les tâches de préservation. S'agissant de conservation des collections, la fuite en avant est encore plus lourde de conséquence que pour les bâtiments : une part significative de ce que nous négligeons aujourd'hui sera perdu à jamais en raison même de notre négligence. Les collections de bibliothèques sont considérées comme des atouts intellectuels et culturels précieux au sein des institutions de recherche, un patrimoine qui forme une part vitale ce que l'on appelle la "richesses collectives ". Mais, à l'instar d'autres biens publics, ceux qui en réclament l'usage sont plus nombreux que ceux qui en assument le bon entretien. Cet article se concentre donc sur la préservation – plus précisément ce qu'il en coûte pour garantir l'accès aux collections actuellement et dans le futur – car ce qui n'est pas préservé aujourd'hui ne pourra assurément pas être communiqué demain.

La préservation est un aspect décisif de la bonne administration de notre héritage intellectuel et culturel. Les principales gageures auxquels la préservation des collections doit faire face à l'orée du 21<sup>ème</sup> siècle sont de quatre ordres:

- Gageures quantitatives : en raison de la croissance incessante du nombre et de l'importance des bibliothèques de recherche, une quantité toujours plus immense de documents réclame de nouvelles ressources pour rester accessible. En 1999, les 121 membres de l'association des bibliothèques de recherche (ARL) ont déclaré posséder tous ensemble un total de 462 965 204 volumes. Les plus grandes périodes de croissance pour les bibliothèques de recherche sont survenues après la première guerre mondiale puis après la seconde guerre mondiale et à nouveau durant la dernière décennie. Si l'on considère, au cours de cette dernière période, les 12 bibliothèques les plus représentatives, il en ressort un modèle de croissance bien particulier. En 1907, ces bibliothèques détenaient en moyenne 107 425 volumes; en 1961, ce nombre s'élevait à 1 772 831 volumes et en 1995 à 5 334 620 volumes (Gerould).
- Instabilité des médias : les collections de bibliothèques se déclinent en une variété de formats physiques plus ou moins vulnérables. A mesure que le rythme de production de l'information augmente, les médias de stockage sont devenus à la fois plus compacts et plus pratiques. Néanmoins, cette miniaturisation a un revers, celui d'une moindre stabilité et longévité. A l'exception du microfilm de qualité préservation, les médias apparus au 20<sup>ème</sup> siècle sont plus fragiles que l'ensemble de ceux du 19<sup>ème</sup> siècle, y compris le papier de pulpe de bois, de sinistre réputation, qui tombe en poussière avec le temps (Conway 1996, 5). La majorité des médias qui ont été inventés ce dernier siècle et demi pour capturer la lumière et le son s'avèrent extrêmement fragiles, dépendants de machines pour leur lecture et sujets à une obsolescence technologique rapide. Les cylindres de cire sur lesquels sont inscrits les premiers enregistrements de la voix des autochtones d'Amérique sont sensibles aux moisissures, à la chaleur, aux éraflures, à la décomposition chimique par le phénomène du " skin oils " ainsi qu'aux traumatismes physiques. En outre, ces médias sont tributaires des équipements de lecture dont les pièces détachées ne sont rapidement plus produites et dont bien peu de techniciens possèdent les arcanes. Pourtant, les

informations renfermés dans ces supports sont inestimables et doivent être transmises aux générations futures.

- Défis conomiques : depuis 1993, les budgets de préservation dans les bibliothèques membres de l'Association des bibliothèques de recherche (ARL) ont stagné voire, rapportés à l'inflation, chuté. Dans le même temps, le nombre des professionnels affectées aux tâches de préservation est à son niveau le plus bas depuis 10 ans (Scott, 1999). Cependant, la demande d'accès aux matériaux originaux s'est accrue, en particulier pour les matériaux sur des supports particuliers, ceux là même qui, souvent, sont sujets aux plus grands risques en raison de leur manipulation ou de conditions environnementales inadaptées. Entre temps, alors que les techniques de transfert sur des supports de diffusion se sont améliorées, les subventions accordées pour la préservation continuent de ne cesser d'être réduites. En effet de plus en plus d'argent va à la numérisation des documents pour lesquels la demande des chercheurs est aujourd'hui la plus forte au détriment du microfilmage des ouvrages sur papier acide, peu sollicités, qui se décomposent lentement sur leurs étagères.
- Fluctuation de la valeur des originaux : le défi le plus difficile à relever pour les bibliothèques est d'établir de priorités pour la préservation. Aussi longtemps que la prétention à conserver les documents excèdera les ressources financières disponibles, en interne comme en externe, le tri des matériaux à traiter sera nécessaire. Un exemple de cette tendance à la réévaluation constante est la récente accession des impressions populaires et éphémères du 19<sup>ème</sup> siècle au rang de matériaux de recherche de grande valeur. Fournir un accès approprié à ces documents, qui sont menacés par l'acidité du papier et sensibles à la moindre manipulation, a exigé des bibliothèques un énorme effort financier. Consciente de ce que les orientations et les méthodes de la recherche évoluent inévitablement, les institutions académiques ont collecté des documents " juste au cas où " le besoin s'en ferait sentir à l'avenir plutôt que " juste au moment où " la demande pour tel ou tel matériau se déclare. Les bibliothèques de recherche et les archives regorgent de documents qui n'ont pas été consultés depuis des décennies, s'ils l'ont jamais été, et dont l'utilité potentielle est absolument imprévisible. Comment une bibliothèque et son organisme de tutelle peut-elle répondre de manière censée sur le plan intellectuel comme financier à ces différentes questions : que préserver, à quel moment, pour qui et à quel prix ? En dépit de l'énorme masse de matériaux imprimés collectés, des catégories entières de sources primaires ont disparu avant que les institutions collectrices et leurs usagers comprennent leur valeur. Si l'on ne devait apporter qu'un seul exemple éclatant de cette cécité, ce serait la perte de 80% de films muets tournés aux Etats-Unis, disparus sans laisser de traces. 50% des films réalisés avant la seconde guerre mondiale ont également péri et ne pourront jamais être recouvrés. La perte est d'autant plus totale que nous ignorons même jusqu'aux titres de ce que nous avons perdu.

## **2. L'artefact en question**

L'artefact, ou le document défini en tant qu'alliance d'un objet et de contenus, est une dénomination qui peut prêter à confusion car elle masque un certain nombre d'assertions qui mériteraient d'être soumises à examen. Dans le langage savant, le terme " artefact " est couramment utilisé pour désigner un objet physique constituant un document primaire. Du point de vue du chercheur, cependant, et dans le cadre de cet article, un artefact peut être défini comme une source d'information dont le support physique (tel qu'une photographie ou un livre) peut être unique ou non (lettre holographe ou livre de poche) et dont la valeur informative est liée non seulement au texte ou au contenu, mais également à l'objet lui-même. En d'autres mots, les artefacts sont des objets qui possèdent une valeur intrinsèque, indépendamment de leur contenu informatif.

Depuis peu, la communauté savante s'est mise à identifier un nombre croissant d'objets possédant une valeur physique intrinsèque. L'Association pour la langue moderne (Modern Language Association) définit un artefact ou document primaire comme un " objet physique produit ou utilisé à un moment particulier du passé étudié par une instance donnée " (MLA 1996). La définition se poursuit par l'affirmation selon laquelle, à toutes fins pratiques, l'ensemble des publications historiques, y compris celles produites en grande quantité par des procédés de masse - issus précisément du souci de minimiser les déviations par rapport à source normative - peuvent revêtir quelques-uns des attributs de l'unicité. Dans la mesure où l'unicité est l'un des traits distinctifs de ce qui a valeur d'artefact, cette affirmation semble être valide. Une difficulté subsiste cependant : par définition ces documents devraient faire l'objet non seulement de l'attention des érudits mais des soins des départements de préservation des bibliothèques. Que l'on rejette ou que l'on accepte en totalité cette définition et ses implications, il n'en demeure pas moins que les bibliothèques ne disposent, n'ont jamais disposé et sont peu susceptibles de disposer à l'avenir des moyens financiers suffisants pour acquérir et préserver tout ce qui présente, au pied de la lettre, une valeur potentielle pour la recherche. Pour les bibliothèques, cette acception large de la notion d'artefact représente un défi qui n'est pas essentiellement théorique mais éminemment pratique. Etant posée la nécessité de définir de stratégies et objectifs de préservation à notre portée, partant financièrement viables, nous devons identifier les documents possédant une valeur intrinsèque tout en ménageant - dans un authentique esprit de préservation - une part de perte inévitable mais consciemment consentie, plutôt que d'encourir le risque de pertes inacceptables car incontrôlées.

### **2.1. Critères de sélection des originaux.**

La communauté des professionnels de la préservation au sein des bibliothèques s'accorde généralement autour d'un certain nombre de caractéristiques auxquelles doivent répondre les objets physiques pour justifier de leur préservation sous leur forme originale. Ces caractéristiques sont les suivantes :

- Ancienneté
- Valeur probatoire
- Valeur esthétique
- Rareté
- Valeur à l'intérieur d'une collection, d'une série, d'un ensemble...
- Valeur vénale
- Valeur en tant qu'objet d'exposition

Des critères objectifs autant que des pratiques établies déterminent la plupart de ces caractéristiques, les critères connaissant peu de variantes d'une bibliothèque à l'autre. Bref, ils dessinent les contours des « pratiques exemplaires »; des programmes de préservation rédigés par un certains d'établissements sont proposés dans l'annexe III à titre d'exemples significatifs.

Nous passerons sous silence les catégories d'objets qui sont systématiquement, et comme de juste, conservés sous leur forme originale. Nous entendons par là les ouvrages imprimés avant 1801, qui sont ordinairement séparés du reste, formant les fonds rares, anciens et précieux et qui bénéficient de conditions de manipulation et de protocoles de préservation particuliers : manuscrits et archives dont il n'existe pas d'autres exemplaires, documents valorisés sur le marché...etc.

La valeur de l'artefact aux yeux des chercheurs peut être défini – par opposition à sa valeur vénale ou d'exposition – comme principalement d'essence probatoire ou testimoniale. Un artefact acquiert sa valeur dans la mesure où il garantit l'originalité, la fiabilité, la fixité et la stabilité de l'information.

*Originalité* : la manifestation originale d'un livre, d'une photographie ou d'un spectacle enregistré revêt une certaine valeur à partir du moment où un chercheur peut, à travers elle, tenter d'élucider les intentions originelles du créateur ou de l'éditeur, voire des deux. Lorsque les copies trahissent les intentions originelles du créateur ou de l'éditeur, alors le recours à l'original est indispensable. Le transfert de l'information sur un autre support et dans un autre format est analogue à une traduction d'une langue à l'autre. Un " je ne sais quoi " est toujours perdu dans des proportions qui varient en fonction de la langue de création et de la langue de traduction, aussi bien que de la compétence, de la fidélité et des préjugés culturels du traducteur. Une bonne traduction à l'instar d'une bonne copie est celle qui occulte le moins le contenu et les intentions originelles de l'œuvre.

*Fidélité* : l'artefact sert aussi à l'établissement de l'authenticité d'un document. En d'autres mots, il revêt une valeur juridique. Comment savoir si le document que l'on a entre les mains est ce qu'il prétend être ? Il existe des indices internes au document qui prouvent, à l'évidence, son authenticité, telles que la précision et la justesse de son contenu. Un journal intime daté de 1901 et contenant des références à des émissions de télévision, par exemple, n'est probablement pas de bon aloi. Mais, outre le contenu intellectuel, les informations externes contenues dans l'objet lui-même fournissent des clés pour interpréter le degré d'authenticité et d'intégrité du document. Des marques d'abrasion sur une feuille de papier, des points de collage (épissures) sur un film, des retouches sur une charte de propriété sont autant de traces physiques d'un possible remaniement de l'objet et par conséquent d'une possible perte d'authenticité de l'information livrée par l'objet.

*Fixité* : le contenu d'un artefact au moment de sa production constitue le texte (dans le cas d'un matériau textuel) ou le document (dans le cas, disons, d'une photographie ou d'une représentation d'opéra). Si l'on détient une télécopie de 15<sup>ème</sup> génération, on ne peut garantir que le contenu intégral de l'original a été bel et bien transmis, sauf par comparaison avec l'original, qui a fixé le contenu en l'enregistrant à un instant donné. Un des acquis de la reproduction mécanique des textes depuis Gutenberg fut de contribuer à figer par leur réplique massive et machinelle des textes qui avaient auparavant toujours été considérés comme fluides. Cet apport capital du nouveau régime de l'imprimé tend à s'estomper au royaume du numérique.

*Stabilité* : la persistance d'un objet dans le temps ouvre la voie à un accès constant et continu à l'information qu'il contient. Les documents dont le substrat physique change continuellement ne sont pas sans se modifier eux-mêmes. Un film qui est recollé et réparé perd en contenu ; des fichiers numériques qui sont reformatés dans la nouvelle version d'un logiciel aussi ; les images photographiques, imprimées ou non, virent d'un ton à l'autre. Lorsque l'on regarde un tirage fané d'un négatif photographique vieux de 30 ans représentant une femme en manteau rouge et qu'on le compare à une image produite aujourd'hui à partir du même négatif et projetée en diapositive, les chances sont grandes pour que le rouge du " manteau " n'apparaisse pas identique sur le nouveau et sur l'ancien tirage. Le composant de ce rouge est instable et il s'avère fort difficile d'effacer mentalement les effets de l'âge et du reformatage afin de déterminer si le manteau était à l'origine rouge écarlate ou rouge cramoisi.

En outre, il existe des artefacts dont le format même est considéré comme objet de recherche et précieux pour cette dernière. Les couvertures originales portent les stigmates de l'histoire de l'imprimerie tout comme les daguerréotypes sont un témoignage d'une technique photographique précoce. En l'occurrence, l'objet lui-même constitue la source primaire et non l'information qu'il porte.

Une étape essentielle du processus de recherche passe par la rencontre physique entre le chercheur et son objet, une rencontre qui peut aider à stimuler les qualités d'imagination et d'analyse de l'universitaire. Bien que ce facteur emprunte de subjectivité soit difficile à quantifier, il est fréquemment cité par les universitaires comme ayant été, au moins à certains stades de leur carrière, d'une vertu heuristique irremplaçable. Un médiéviste qui n'aurait jamais travaillé sur un manuscrit original serait grandement

handicapé à l'instar d'un biographe de Thomas Jefferson qui aurait étudié exclusivement les éditions imprimées de ses lettres et que l'on pourrait accuser d'aborder son sujet de façon biaisée. Compte tenu du tribut de dégradation à payer à chaque manipulation physique des originaux quel que soit leur support, les universitaires et les professionnels des bibliothèques devraient accepter le caractère judicieux du recours aux substituts notamment pour les chercheurs sont déjà familiers avec les matériaux originaux, recours infiniment préférable du point de vue de la conservation comme de la commodité d'accès.

## **2.2. mécanismes d'évaluation.**

Les interrogations sur la nature de l'artefact ont entraîné les universitaires et les professionnels des bibliothèques à réaliser que, même pour la première partie du 19<sup>ème</sup> siècle, beaucoup plus d'informations utiles potentiellement à la recherche résident dans les supports traditionnels, comme le papier et l'image, qu'ils n'en étaient convenus auparavant. Par conséquent, le processus de redéfinition ce qui constitue un artefact ne doit pas se cantonner aux nouveaux médias mais s'étendre au corpus considérable des informations produites depuis les années 1800. La fragilité des documents basés sur le papier, particulièrement les journaux imprimés depuis 1850, a monopolisé l'attention pendant une longue période (Marley, Baker, Smith, Cox). A cause de leur fragilité, la préservation d'un ou plusieurs exemplaires de toutes les éditions particulières des journaux pose d'emblée d'énormes problèmes techniques et financiers aux institutions collectrices. Plus récemment, les spécialistes de la préservation ont pris conscience du fait que d'autres types d'artefacts des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle méritent leurs soins sous peine de disparaître. Fréquemment, il s'agit de matériaux témoignant de la culture populaire, négligés par la plupart des chercheurs jusqu'il y a peu. Ces matériaux vont des billets de base-ball et magazines féminins jusqu'aux affiches de campagnes électorales en passant par les romans à dix sous – toute une littérature produite pour un marché de masse sur les supports disponibles les moins dispendieux.

Les exemples tirés de la culture populaire soulèvent sans nul doute la plus épineuse des questions : comment estimer les mérites respectifs des différentes revendications pesant sur des budgets de préservation étiques ?

Il convient d'abord de sérier les problèmes. Les universitaires, les archivistes et les bibliothécaires ont depuis toujours présumé d'une hiérarchie dans les collections. L'artefact ou document original était la pièce initialement acquise et enregistrée dans les collections. S'il était estimé précieux en vertu de tel ou tel trait physique ou historique ( par exemple, édition princeps, manuscrit holographe, exemplaire signé, exemplaire de présentation ... ), l'artefact se voyait conféré une priorité pour la préservation. En l'absence de ces caractéristiques, un niveau moindre de traitement lui était octroyé et un exemplaire perdu ou endommagé pouvait être remplacé par un autre exemplaire de forme physique différente (photocopie ou réimpression). La valeur d'un artefact unique pouvait être défini tour à tour comme liée à son histoire , à sa rareté, à sa place dans un ensemble et ainsi de suite. Dans chacun de ces cas, néanmoins, il a fallu que quelqu'un quelque part attribue à tel objet une valeur suffisante pour être conservé.

Or, le talon d'Achille des définitions traditionnelles de l'artefact réside précisément dans le jugement de valeur qui a déterminé le statut d'artefact en premier lieu. Quelles ont été les arguments qui ont permis de trancher en faveur d'un objet aux dépens d'un autre ? Comment les bibliothèques peuvent-elles assumer le fait que la valeur d'un artefact ne soit jamais tout à fait la même aux yeux des différents chercheurs ? Alors qu'un universitaire cherchera certaines informations dans le document, d'autres, issus de disciplines différentes, mobiliseront d'autres types de données, impliquant le cas échéant une toute autre approche de l'objet. De manière pragmatique, peut-on soutenir que ces usagers étudient le même objet ?

Les universitaires et les autres usagers recourant aux artefacts peuvent se les représenter, dans l'ensemble, comme des objets unifiés. Pourtant, lorsqu'ils en viennent à interroger l'artefact aux fins de leurs recherches, ils ont tendance à se concentrer sur certains de ses composants plutôt que sur l'objet entier (ce

qui ne revient pas – naturellement – à dire que la relation des composants au tout n'est pas d'une importance cruciale). On définira ainsi l'artefact comme une série discrète de composants – style d'écriture, filigrane, marginalia, points de montage, marques d'usage – chacun étant susceptible de monopoliser l'attention des chercheurs selon les finalités de leur recherche. Du point de vue de l'usage, l'approche la plus commune de l'artefact consiste à analyser des ensembles discrets d'informations contenues dans l'objet. Le fait que les artefacts soient complexes, qu'ils se prêtent à une variété d'entreprises intellectuelles, signifie que nous devons nous les représenter en terme d'ensembles de composants et non seulement comme un tout. Une façon de se représenter l'artefact, serait alors de les voir comme une pluralité d'ensembles informatifs, incluant la forme matérielle de l'objet ainsi que sa provenance et son contexte, lorsqu'ils sont connus.

La diversité des usages et des perceptions de l'artefact par des spécialistes issus d'horizons distincts n'est pas l'un des moindres aspects de sa complexité. Une première édition d'un roman de Dickens sera exploitée bien différemment par un historien de l'Angleterre Victorienne explorant les soubassements économiques du commerce du livre, un historien de la littérature retraçant les versions successives de l'œuvre, un historien de l'art étudiant l'illustration du livre au XIX<sup>ème</sup> siècle, un spécialiste de typographie intéressé par la mise en page et par un historien du livre retraçant par la confection de l'ouvrage dans son ensemble. Chacun d'entre eux consultera le même artefact à la recherche d'informations de nature hétérogènes et chacun d'entre eux pourrait bien ne pas même remarquer (ne fut-ce que par méconnaissance technique), l'information particulière pistée par les autres chercheurs. De manière similaire, les photographies de la guerre de Sécession par Alexander Gardner peuvent servir à l'étude des batailles, à l'histoire de la réception de la guerre par le public du Nord de l'Amérique, à celle du costume, de la médecine, des relations entre les groupes sociaux ou à l'étude du médium photographique lui-même. Lesquels de ces sujets et méthodes de recherche requerront l'accès à l'original, lesquels pourront se satisfaire d'une copie imprimée, lesquels exigeront le recours aux seules photographies originales dans leur portfolio contemporain, et lesquels seront facilités par l'accès aux images à travers un système d'accès numérique permettant, par exemple, l'agrandissement des détails ? Les observations qui précèdent suggèrent la possibilité de proposer une définition contextuelle de l'artefact comme suit : *un artefact est un objet physique produit à une date donnée du passé et attestant d'un ensemble de pratiques, savoirs et mentalités mais dont l'importance sera défini par son utilité et son usage présents et prévisibles. La valeur de l'artefact est fortement marquée, mais non entièrement déterminée par les caractéristiques uniques du document et de l'objet qui à eux deux le constituent.* L'artefact engendre différents types d'empathie historique selon la personne qui l'étudie et les buts qui animent cette dernière. La majeure partie de l'information véhiculée par un artefact ne tient pas à la présence physique de l'objet. Des substituts de l'objet (à savoir des photographies, photocopies et des versions numériques) peuvent restituer beaucoup de l'information stockée par l'artefact. Pour certains usages, voire la plupart d'entre eux, un substitut de grande qualité peut restituer cette information mieux que l'original. En bien des occasions, un substitut nous autorise des commodités d'accès et des usages qui seraient impossibles si nous étions tributaires de l'original. La communication d'objets distants ainsi que la capacité à agrandir et rendre plus lisibles les images ou à exécuter des recherches en texte intégral sont quelques-uns des avantages du numérique qui peuvent rendre des matériaux d'abord malaisé soudainement accessibles. Les substituts n'éliminent pas le besoin de consulter l'objet lui même. Cependant, dans certains cas de figure, il est raisonnable de considérer qu'ils répondent aux attentes des chercheurs aussi bien – voire mieux – que l'original.

Cette démonstration revient à expliquer que l'artefact nous importe. Et nous importe infiniment. Pourtant, face à la crise qui met face à face des artefacts abondants et des ressources financières insuffisantes, les chercheurs et les professionnels des bibliothèques doivent réexaminer de manière urgente le statut de l'artefact en terme de contenu et de forme matérielle. Reconnaisant que chaque aspect d'un artefact offre de l'information qui sera utile à quelque érudit, il nous faudrait établir l'importance relative des différents

aspects d'un artefact de façon pragmatique. Plusieurs questions doivent être débattues collectivement par les universitaires et par les bibliothécaires.

Première question : parmi l'héritage des deux derniers siècles, qu'est ce qui forme un artefact digne d'être conservé ? La réponse ne s'impose pas d'emblée dans le cas des artefacts matériels du 19<sup>ème</sup> siècle : Les programmes de base-ball ou les indicateurs de chemin de fer n'ont en général pas été considérés comme des documents culturels importants, bien qu'ils tendent à le devenir aujourd'hui. En tout état de cause, la question devient proprement insoluble dans le cas du médium électronique, pour lequel les concepts d'originalité, d'unicité, de stabilité ou de fixité ne s'appliquent même pas.

La seconde question porte sur les ressources et les priorités. Cet impératif peut être exprimé de la manière suivante : " Comment, par qui et quand " faire préserver les artefacts ? Tirons le constat des ressources limitées et supposons un certain consensus sur la nature des artefacts : sous quelle forme doivent-ils être préservés, par qui et à quel fréquence ? En d'autres mots, toutes les bibliothèques et archives doivent-elles être tenues pour responsables de l'acquisition et de la conservation des mêmes catégories d'artefacts ? Quel est le degré de redondance souhaitable en matière de préservation et quel niveau de redondance pouvons-nous nous permettre ? L'existence de collections redondantes est une assurance nous permettant d'espérer pouvoir conserver et communiquer sous leur forme physique une certaine masse d'information. En revanche, cette assurance est illusoire s'agissant de l'information numérique, qui peut être facilement clonée et acheminée à l'autre bout du monde presque instantanément. Dans le cas de l'information numérique la redondance revient à gaspiller des ressources très chères. Si les fichiers numériques deviennent le mode d'accès par défaut – y compris pour les matériaux qui étaient originellement des artefacts physiques – quels sont les implications pour les collections de duplicata d'artefacts physiques – tirages anciens de journaux, monographies acides et ainsi de suite ?

La question est moins de déterminer si les programmes de base-ball et les indicateurs de chemin de fer du 19<sup>ème</sup> siècle, à titre de cas d'école, sont des documents dont la valeur d'artefact est suffisante pour justifier les coûts d'acquisition et de préservation. La question est plutôt d'établir des priorités face aux contraintes financières ce qui signifie, concrètement, que si l'on décide d'acquérir et de préserver un type d'artefact dans telle bibliothèque ou tel centre d'archives, les ressources seront insuffisantes pour conserver les autres types d'artefacts.

La question n'est pas non plus d'évaluer l'artefact en soi et de déterminer ce qui mérite ou pas de survivre – la communauté savante ne revendique pas d'avantage le don de préscience que celle des bibliothécaires. Nous devons au moins aboutir à un consensus sur un système, une méthode d'évaluation des artefacts individuels, qui permettra, dans une conjoncture marquée par des ressources limitées, de prendre une décision censée sur leur éventuelle préservation et les moyens de la mener à bien. Un tel système contribuerait à assurer la survie d'un grand nombre d'artefacts par leur analyse et leur classification raisonnées.

Si la communauté des chercheurs et des bibliothécaires pouvaient parvenir à un consensus afin d'associer des missions de préservation de variétés spécifiques d'artefacts à certaines catégories de dépôts, il sera enfin possible de rationaliser à l'échelon national les tâches de préservation des artefacts.

Il existe peu de mécanismes efficaces disponibles pour imposer des directives ou déterminer à qui incombe la responsabilité de décider de la conservation, de la préservation et du transfert sur d'autres supports appropriés à chaque type donné d'artefact. Des initiatives ont réuni la communauté des chercheurs, des archivistes et des bibliothécaires pour proposer des lignes directrices en matière d'acquisition et de préservation. La Commission pour la préservation et l'accès (Commission on preservation and access) a rassemblé à de nombreuses reprises des chercheurs dans les années 1980 dans le but d'identifier les ouvrages acides devant être microfilmés. Plus récemment, dans les années 1990, l'Association historique américaine (American Historical Association), l'Association des bibliothèques de



recherche (Association of research libraries) et l'Association pour la langue moderne (Modern language Association) ont créé un groupe de travail sur la préservation des artefact afin de sensibiliser aux défis posés par l'impératif de préservation, informer les chercheurs et les encourager à coopérer avec les bibliothèques pour répondre à ces problèmes. Cependant, bien des collaboration entre universitaires et bibliothèques sont resté locales ou ad hoc, apermettant tout juste réponde à des situations de crises spécifiques . Aucune de ces initiatives ne s'est avérées durable et aucune ne s'est dotées de mécanismes de partenariats productifs à long terme.

En 1999, le Conseil sur les ressources documentaires des bibliothèques (Council on Library Information resources), encouragé par le Conseil américain des sociétés savantes (Council of learned societies) et plusieurs fondations, a créé le groupe de travail sur les artefact dans les collections de bibliothèques pour répondre précisément aux failles qui avaient été laissé ouvertes par les précédents comités et groupes de travail. Un des objectif du groupe de travail sur les artefacts est de proposer des mécanismes de collaboration permettant d'articuler les stratégies de préservation réalistes et viables, en tenant l'équilibre entre les besoins des usagers d'aujourd'hui et ceux des futurs usagers. En mon titre de président de ce groupe de travail, j'ai estimé qu'avant que nous puissions espérer proposer des mécanismes de collaboration ménageant préservation et usage, nous aurions à proposer une définition basée sur l'expérience de la notion d'artefact, qui serait dès le départ corrélée avec les exigences et réalités de la préservation. L'espace qui m'est imparti ne me permet pas dans le cadre de cette intervention de vous présenter dans toute son ampleur notre réflexion et nos recommandations. Je voulais partager avec vous néanmoins les prémices de cette réflexion. J'espère y être parvenu.

John Hopkins University

**Traduction française : Laure Cédelle, Sylvie Le Ray**